

PARTIE III.—INITIATIVES BÉNÉVOLES DE SANTÉ ET DE BIEN-ÊTRE SUR LE PLAN NATIONAL

Un certain nombre d'organismes bénévoles nationaux accomplissent un travail important en vue d'assurer à la population des services de santé et de bien-être social, d'organisation et d'éducation. Ces organismes, dont quelques-uns sont énumérés ci-dessous, complètent les services fédéraux et provinciaux dans plusieurs domaines et jouent un rôle de première importance en rendant le public plus conscient des besoins relatifs à la santé et au bien-être et en aidant à y répondre.

Le Conseil canadien du bien-être social.—Le Conseil, formé en 1920, est une association nationale groupant des organismes et des particuliers en vue d'assurer à la population canadienne des services sociaux complets, bien administrés et de qualité supérieure. Il fournit des renseignements de bonne source, des conseils techniques et des services sur place aux principaux secteurs où s'exerce le bien-être social et, en servant d'intermédiaire entre les services publics et privés, favorise l'organisation et l'action collective. Parmi les organismes qui y sont affiliés figurent les caisses de bienfaisance, des conseils d'œuvres, des organismes privés de bienfaisance, divers services fédéraux, provinciaux et municipaux et d'autres groupements et particuliers qui s'intéressent activement aux œuvres de santé, de bien-être et d'éducation.

Ce sont les membres du Conseil qui en déterminent la ligne de conduite et le programme, avec l'aide d'un bureau de gouverneurs élus représentant tout le pays. Aidés d'un personnel professionnel, les membres travaillent ensemble à l'œuvre des divisions suivantes: bien-être de l'enfance, bien-être familial, loisirs, bien-être public, criminalité, caisses de bienfaisance et conseils d'œuvres. Des divisions et des comités spéciaux, y compris le Service de langue française, s'occupent d'autres aspects du bien-être social.

Voici quelques-unes des questions qu'étudie le Conseil: le travail, l'abandon criminel, le soin des enfants des refuges, les besoins des vieillards, l'assistance publique, le bien-être des immigrants, le rétablissement des invalides, l'assurance-santé et la défense passive. Un grand nombre d'enquêtes portant sur divers sujets ont été demandées par des organismes, des collectivités et des provinces. Parmi les bulletins du Conseil on compte les périodiques *Canadian Welfare* et *Bien-être social canadien*, un annuaire des services de bien-être canadiens, des bulletins de division, des brochures et des rapports.

Conférence canadienne des organismes nationaux et bénévoles de santé et de bien-être social.—La Conférence, organisée en 1949, fournit aux organismes nationaux de santé et de bien-être un centre de renseignement et d'échange d'idées qui leur permet d'aviser et de travailler ensemble à attaquer de façon plus concertée les questions d'intérêt commun.

L'Institut canadien des aveugles.—L'Institut, fondé en 1918, fournit des services considérables pour la réadaptation des aveugles et poursuit activement un plan de prévention de la cécité. Ses services comprennent l'enseignement de la méthode Braille, de l'artisanat et des métiers ainsi que des services de placement, de bien-être et d'aide financière. Il exploite des manufactures afin de fournir de l'emploi aux hommes et aux femmes aveugles ainsi que des débits de tabac, des kiosques de journaux et des cafétérias que dirigent des aveugles. Plus de trente bureaux régionaux dont le personnel est formé de travailleurs et de professeurs, la plupart aveugles, fournissent des services sur place. L'Institut a une bibliothèque nationale d'ouvrage transcrits en Braille et sur disques, gère plusieurs foyers et donne une aide financière à des cercles de divertissements pour les aveugles. Dans le domaine de la prévention de la cécité, il dirige des cliniques pour les maladies des yeux, donne des traitements et distribue des brochures éducatives. L'Institut se maintient grâce aux subventions du gouvernement et à des souscriptions privées.

La Croix-Rouge canadienne.—Huit principaux services figurent au programme de temps de paix de la Croix-Rouge. Le maintien d'hôpitaux d'avant-poste et d'un service de transfusion de sang est une initiative importante de presque toutes les divisions provin-